

Pour une cosmopolitique de l'eau

Dossier de /> François de BERNARD
 March 2012

La géopolitique de l'eau reste bien pauvre, et surtout formelle, tant au niveau de ses résultats effectifs que de ses perspectives. Osons une véritable révolution copernicienne, par François de BERNARD, président du Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations. H2o mars 2012.

Vers une cosmopolitique de l'eau

La géopolitique de l'eau reste bien pauvre, et surtout formelle, tant au niveau de ses résultats effectifs que de ses perspectives. Osons une véritable révolution copernicienne.

François de BERNARD président du Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations - GERM

photo Thierry PRATH2o - mars 2012

À

La problématique internationale de l'eau a incontestablement gagné en vigueur et en importance lors des deux dernières décennies. Elle marque une prise de conscience multilatérale croissante de ses enjeux, toujours plus critiques comme en témoignent les Forums mondiaux de l'eau. Cependant, la géopolitique de l'eau qui en résulte reste bien pauvre, et surtout formelle, tant au niveau de ses résultats effectifs que de ses perspectives. En effet, en ce début de XXI^e siècle et à l'échelle mondiale, nous sommes encore loin d'une compréhension partagée à la hauteur des défis concernés. Afin de modifier cette donne, nous proposons donc une véritable révolution copernicienne dans la manière de concevoir, d'aborder, d'exposer, mais aussi de développer toute stratégie multilatérale concernant l'eau lors des prochaines décennies à venir.

Pareille démarche devrait s'inspirer avec profit du précédent aussi de l'UNESCO sur la question de la diversité culturelle, qui a bénéficié du soutien exemplaire de la société civile et académique internationale, ainsi que de celui de nombreux gouvernements de tous les continents. C'est un projet analogue qu'il s'agit désormais de promouvoir face à la problématique historique d'une commune préservation et juste répartition mondiale des ressources en eau. Il apparaît d'autant plus pertinent que l'eau et la culture ont partie liée, au sens où les hommes ne peuvent vivre sans l'une et l'autre à la fois. L'un de ses supports privilégiés consisterait à mettre en œuvre une authentique cosmopolitique de l'eau, sans équivalents avec les approches administratives aujourd'hui dominantes, et dont les principes fondateurs seraient les suivants :

Principe 1 - La nécessité cosmopolitique

"La question", "les enjeux", "les défis", bref : "la problématique de l'eau" sont intrinsèquement cosmopolitiques - et ce, quelle que soit l'échelle à laquelle on en juge : mondiale, multilatérale ou régionale. L'ensemble de ces questionnements rendent indispensables la formation d'une véritable cosmopolitique de l'eau, ainsi que sa discussion transnationale, transdisciplinaire et interculturelle.

Principe 2 - Au-delà des politiques de l'eau

On ne peut plus se suffire aujourd'hui de "politiques de l'eau" et encore moins de stratégies administratives de gestion et de répartition des ressources hydriques. Pourquoi ? Parce que ces politiques et stratégies ont prouvé sur la longue durée qu'elles étaient trop souvent aveugles, unilatérales, inéquitable, dirigées par les intérêts particuliers, et parce que, même lorsqu'elles semblent plus éclairées, il leur manque un corpus de valeurs affirmées solennellement par la communauté internationale, qui s'impose à elles et non dont elles puissent disposer à leur guise. Il ne faut donc fonder aucun espoir sérieux sur les résultats effectifs d'une simple coordination des politiques nationales et régionales de l'eau. En effet, la coordination ne peut produire par se de la sagesse ou de l'équité, si celles-ci ne sont pas présentes au sein même de la réflexion politique et administrative préalable à l'action.

Principe 3 - Au-delà d'une approche géopolitique

Une "géopolitique de l'eau" apparaît à peine insuffisante, à l'aune des enjeux et des défis concernés. En un temps où la géopolitique a investi toutes matières, elle a aussi révélé ses limites face aux problématiques les plus critiques, en particulier la faim, les conflits armés, et, bien sûr, l'eau. Certes, la géopolitique de l'eau a la vertu d'attirer l'attention des gouvernants et du grand nombre sur les problèmes de préservation, de gestion et de répartition des ressources hydriques, et de favoriser la mise en perspective de ces problèmes à l'échelle mondiale. Mais sa faiblesse est de rester pour l'essentiel descriptive, et, surtout : dépourvue de tout réel pouvoir de contrainte sur les acteurs politiques responsables. Elle est donc utile, mais non suffisante, et exige d'être relayée par un projet plus ambitieux.

Principe 4 - Pouvoir juger objectivement des politiques et géopolitiques de l'eau

L'élaboration d'une cosmopolitique de l'eau aurait pour vertu, d'une part, de sortir la géopolitique de l'eau de "la nuit où tous les chats sont gris", de la délivrer de sa relativité face aux politiques nationales ou régionales de l'eau ; d'autre part, de rendre possible la formation d'un jugement critique objectif sur ces politiques. En effet, désormais, il ne suffit plus de prendre en compte les différents points de vue publics et privés sur l'accès à l'eau et son partage équitable. Il faut encore pouvoir juger de la justesse de ces points de vue souvent opposés et arbitrer entre eux au nom d'une loi commune, qui doit se situer au-delà de tous les intérêts particuliers, et ne peut donc être que cosmopolitique.

Principe 5 - La paix comme horizon d'une cosmopolitique de l'eau

Qu'est-ce qui est vraiment propre à une cosmopolitique et permet de différencier une cosmopolitique d'une géopolitique de l'eau ? Le trait déterminant d'une cosmopolitique, depuis que ce concept a été forgé par les Lumières, et singulièrement par Emmanuel Kant, c'est de rapporter toute ambition de "gouvernement mondial" à l'objectif supérieur de l'établissement d'une paix durable. En résumé : il n'est pas de cosmopolitique pensable en dehors de l'horizon de la paix durable, sinon de la "paix perpétuelle". Pareille perspective dépasse de loin la visée d'une géopolitique qui se contente de prendre acte des rapports effectifs entre les nations, de leur histoire, de faire valoir les arguments des uns et des autres, et de constater, le cas échéant, la profondeur de leurs conflits. Ce qui constituera le premier moteur d'une cosmopolitique de l'eau sera donc la volonté de penser et d'agir sur la problématique mondiale de l'eau sous tous ses aspects - aussi contradictoires ou conflictuels puissent-ils se révéler - en fonction de l'objectif dominant d'une paix durable entre les nations, les ethnies, les cultures et les communautés.

Principe 6 - L'accès à une eau de qualité comme droit humain

Pour qu'une cosmopolitique de l'eau advienne à la fois comme vision, philosophie, politique et mise en œuvre pratique, il faut non seulement qu'elle soit entendue comme vecteur de la paix durable, mais encore que l'accès à une eau de qualité soit pleinement reconnu par la communauté internationale comme un droit humain (individuel et collectif) d'une importance exceptionnelle, et un droit incontournable. Cela doit être pleinement reconnu sur le plan déclaratif, solennellement affirmé par la communauté internationale dans le sillage de la Déclaration des droits de l'homme de 1946 et d'autres Déclarations universelles telles que celle de 2001 sur la diversité culturelle, mais aussi réalistiquement sur le terrain grâce à une convention internationale et à d'autres instruments juridiques appropriés.

Principe 7 - La prééminence des impératifs éthiques

Quelles que soient les contraintes économiques, sociales ou stratégiques invoquées par les exécutifs concernés, la gestion (nationale, régionale, internationale) de l'eau devrait être non seulement dé-privatisée mais aussi subordonnée aux impératifs éthiques considérés comme régulateurs et non sujets à accommodements. Le respect de ces impératifs éthiques, définis ou affirmés par les représentants de la communauté internationale, de la communauté académique et de la société civile, serait placé sous leur contrôle permanent. En particulier, le maintien en place d'une distribution publique d'eau de qualité pour tous devrait être considéré comme un objectif prioritaire à tout autre - à quelles que soient les "contraintes de marché", de "sécurité nationale" ou les difficultés financières - et donc un objectif créant une obligation de moyens inévitable pour les exécutifs concernés.

Principe 8 - La cosmopolitique au-dessus du droit normatif

Autre aspect de la prééminence du point de vue éthique : on ne peut pas plus abandonner les questions de l'eau (et la résolution des conflits afférents) aux juristes qu'aux décideurs politiques ou aux chefs d'entreprise. Cela signifie que, non seulement le droit public et privé de l'eau, national et international, existant aussi bien qu'en formation, ne peut prétendre à une autonomie, mais encore doit être subordonné aux principes de la cosmopolitique de l'eau et au droit cosmopolitique en général. En effet, pas plus que la culture, l'eau ne saurait être "une marchandise comme les autres". Au contraire, tout atteste de sa singularité irréductible, à commencer par cette qualité qui la rend irremplaçable : que, sans elle, la vie n'est pas possible. Quels que soient les conventions en vigueur ou les instruments juridiques projetés permettant de juger d'une problématique de l'eau (un litige transfrontalier, par exemple), on ne s'en remettra donc pas exclusivement à la loi définie par de tels instruments, mais on vérifiera que cette loi est compatible avec le droit cosmopolitique et on évaluera les situations concernées à la lumière des principes cosmopolitiques.

Principe 9 - Pour une approche conjointe des problèmes de l'eau et de la culture

L'eau et la culture ont partie liée, au sens où les hommes ne peuvent pas vivre sans l'une et l'autre. Seule une approche cosmopolitique des "problèmes du monde" permet d'entendre l'importance d'un tel "nonc" et de ses conséquences. La force de l'habitude et la paresse intellectuelle incitent en effet à considérer les "questions culturelles" et la "question de l'eau" comme des choses étrangères, supposant des concepts, des techniques, des approches absolument différents, tant pour leur compréhension que pour leur "résolution". Au contraire, la philosophie cosmopolitique, telle qu'elle s'est constituée depuis deux siècles et demi, a la capacité et le devoir d'identifier les nombreux liens à l'œuvre entre problématiques de l'eau et problématiques de la culture, de rapprocher leurs enjeux et leurs défis, de mettre en évidence la convergence nécessaire des moyens politiques, juridiques, économiques, éducatifs et sociaux qui permettront de s'emparer conjointement de ces enjeux et défis, afin d'y répondre de la manière la plus complète et la plus utile.

Principe 10 - Une réaffirmation par l'exemple du projet des Nations unies

On omettrait l'essentiel si l'on n'entendait pas qu'avec le projet de construire une cosmopolitique de l'eau, s'inscrivant dans le sillage de l'expérimentation réussie d'une cosmopolitique de la diversité culturelle (menée par l'UNESCO depuis 1996), et se combinant étroitement avec elle, l'enjeu et l'objectif se situent encore au-delà d'une approche renouvelée de ces questions majeures pour l'humanité que représentent l'eau et la culture. En effet, par-delà le règlement des conflits déclarés ou potentiels sur les scènes de la culture et de l'eau, ce qui apparaît en jeu n'est rien de moins que la refondation même du projet général des Nations unies grâce au vecteur puissant que constituerait le développement conjoint d'une cosmopolitique de l'eau et d'une cosmopolitique de la diversité culturelle. En favorisant cette dynamique multilatérale, qui bénéficierait certainement d'un soutien décisif de la société civile et de la communauté académique internationales, les Nations unies auraient l'occasion historique de surmonter par l'exemple leurs échecs récents les plus terribles (Rwanda, Afghanistan, Irak, Soudan, RDC...), afin de relancer leur projet conformément à son inspiration initiale, c'est-à-dire, précisément, celle d'un projet cosmopolitique. .

À

L'auteur

François de Bernard préside le Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations dont le portail recense en quatre langues les actualités, la recherche, la formation et la veille sur les mondialisations en cours.

Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations - GERM

L'article Vers une cosmopolitique de l'eau a été publié :

en français, par Reflets - Bruxelles, novembre 2009

Il est aussi disponible en anglais et en portugais sur le site du GERM :

Cosmopolitical approach to water

Cosmopolítica da Água